



Politique Environnementale Clayens

La présente politique s'applique à l'ensemble du personnel de Clayens, rassemblant près de 5 000 collaborateurs répartis au sein de nos sites de production en Europe, en Afrique du Nord et en Amérique du Nord.

Chez Clayens, nous reconnaissons notre responsabilité en tant qu'acteur de la plasturgie face aux enjeux environnementaux et de santé-sécurité.

Notre engagement porte sur une maîtrise de nos consommations d'énergie, une réduction de notre empreinte carbone, une gestion responsable de l'eau dans nos processus industriels, une réduction optimale de nos déchets de production, la maîtrise de nos émissions atmosphériques et la protection de la santé et de la sécurité de nos clients. Ces engagements s'inscrivent dans notre vision de développement durable et reflètent nos valeurs d'innovation responsable et de respect de l'environnement et des personnes.

Conformément aux principes du Pacte mondial des Nations Unies, nous nous engageons à évaluer en permanence les résultats et à mettre en œuvre des stratégies d'amélioration continue.

Clayens s'est également engagé en 2021 dans une démarche de certification SBTi pour établir ses objectifs en termes de réduction de ses émissions de GES.

Pour structurer notre politique Environnementale, nous avons défini les objectifs suivants par rapport à l'année de référence 2021:

En tant qu'acteur industriel de la plasturgie, la consommation d'énergie constitue un enjeu majeur pour Clayens, tant en termes d'impact environnemental que de performance opérationnelle. Nous nous engageons à mieux maîtriser et réduire notre consommation énergétique tout en augmentant le recours aux énergies renouvelables.



• Maîtriser notre consommation d'énergie

- 100 % des sites ayant fait l'objet d'un audit énergétique à fin 2027
- Réduire de 10 % la consommation d'énergie par tonne transformée à fin 2030
- Augmenter à 30 % la consommation d'énergie renouvelable à fin 2030
- 100 % de l'énergie produite par Clayens provient de sources renouvelables à fin 2030

Les émissions de gaz à effet de serre liées à nos activités industrielles représentent un levier clé de notre contribution à la lutte contre le changement climatique. Clayens s'engage à réduire significativement ses émissions directes et indirectes afin d'aligner sa trajectoire avec les objectifs climatiques internationaux.



• Réduire le bilan carbone du Groupe

- Réduire de 50 % nos émissions GES Scope 1&2 à fin 2030
- Réduire de 30 % nos émissions GES Scope 3 à fin 2030

L'eau est une ressource essentielle dans nos processus industriels et sa préservation est un enjeu environnemental croissant. Clayens souhaite optimiser sa consommation d'eau, renforcer la sensibilisation de ses équipes et sécuriser des pratiques industrielles plus sobres et durables.



• **Améliorer notre gestion de l'eau**

- Sensibiliser 100 % du personnel à la gestion de l'eau à fin 2028
- Réduire le ratio de consommation d'eau inférieur à 1m³/personne/mois
- 100 % des sites ayant des systèmes de refroidissement en boucle fermée à fin 2030

La réduction des déchets issus de nos activités de production est un enjeu central pour limiter notre impact environnemental et favoriser l'économie circulaire. Clayens s'engage à réduire les volumes de déchets générés, à améliorer leur valorisation et à diminuer la part de déchets dangereux.



• **Améliorer la gestion de nos déchets**

- Réduire de 5 % la production de déchets par tonne transformée à fin 2030
- Augmenter de 5 % la part de déchets recyclés à fin 2028
- Réduire la part de déchets dangereux produits de 5 % à fin 2030

Les émissions atmosphériques liées à nos activités industrielles peuvent avoir des impacts sur l'environnement et les riverains. Clayens s'engage à mieux connaître, suivre et maîtriser ces émissions afin de prévenir les nuisances et de garantir la conformité réglementaire de ses sites.



• **Maîtriser nos pollutions atmosphériques**

- 100 % des sites suivent leurs quantités d'émissions fugitives à fin 2028
- 100 % des sites ISO 14001 analysent leurs émissions sonores à fin 2030
- 30 % des sites analysent leurs émissions atmosphériques à fin 2030

La sécurité des produits mis sur le marché et la protection de la santé de nos clients sont des priorités absolues pour Clayens. Nous nous engageons à garantir un haut niveau de sécurité des produits tout au long de leur cycle de commercialisation.



• **Maîtriser notre impact sur la santé et la sécurité des clients**

- Aucun incident client lié à la sécurité des produits à fin 2028
- Aucune plainte ou alerte liée à la sécurité des produits à fin 2028
- 100 % des FDS associées à des produits mis sur le marché sont disponibles à 2030

L'optimisation de l'utilisation des matières premières et la réduction des rebuts de production sont des enjeux clés pour limiter notre empreinte environnementale. Clayens s'engage à mieux suivre ses consommations de matières et à renforcer le recyclage interne de ses rebuts.



• **Gestion raisonnée de nos matériaux et ressources**

- Atteindre un taux de recyclage interne de nos rebuts (rebroyé) de 3% à fin 2030
- 100 % des sites avec un taux de rebuts définis et suivis à fin 2030

La majeure partie des produits que nous fabriquons est conçue et définie par nos clients. De par notre position dans la chaîne de valeur il nous est difficile de nous engager de manière quantitative sur la fin de vie de nos produits.

Néanmoins, concernant la fin de vie de ses produits, Clayens s'engage continuellement :

- À influencer le cahier des charges de ses clients via la promotion de matières à faible impact environnemental.
- À diffuser et partager ses bonnes pratiques auprès de ses clients en termes d'innovation dans la transformation de matières issues du recyclage ou de la biomasse.
- À intégrer progressivement dans ses processus d'évaluation de ses fournisseurs, des critères liés à la durabilité.

Ces engagements seront maintenus d'année en année.

Cette politique environnementale est dirigée et mise en œuvre par notre EVP Industry, responsable des opérations, qui est également responsable de son application au plus haut niveau.

La cellule HSE groupe soutient le responsable des opérations dans la supervision et le suivi des progrès. Elle évalue semestriellement les performances, identifie les axes d'amélioration et garantit l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Cette politique est communiquée à tous les employés lors de leur arrivée chez Clayens et reste accessible sur le site intranet de l'entreprise. Une révision à minima annuelle est effectuée pour contrôler la pertinence des objectifs ou en cas de changement majeur dans nos opérations.

Genas, le 12/01/2026

Président Directeur Général

Eric PISANI



EVP industry

Eric MANNESSIER



Date de révision	Révisée par	Motif des révision
12/01/2026	C.Lachaze	Révision annuelle
17/01/2025	N.Tavares	Refonte de la politique
15/01/2024	N.Tavares	Révision annuelle
17/01/2023	N.Tavares	Modification des objectifs